

SOMMAIRE

AXE I	
<i>Les Formations sous statuts scolaire et universitaire</i>	4
<i>A - Les principes directeurs de la Carte</i>	4
I. Les Orientations et Objectifs	4
II. Les conditions à satisfaire	7
III. Les principes spécifiques à l'IUFM	8
B – Les Formations inscrites à la Carte	10
I. Les filières de l'Université de Corse et de l'IUT	10
II. La Carte des filières de l'IUFM	15
III. Les filières Post-Bac des Lycées	16
C - Pôle de compétitivité et formations supérieures	17
AXE II	
<i>Les autres Formations supérieures</i>	18
<i>A - Les Formations sanitaires et sociales</i>	18
B - Les Formations dispensées par les Organismes Consulaires, l'Institut ENSAM de Corse, et le CNAM de Corse	19
ANNEXES	20
ANNEXE 1 :	Effectif du Supérieur en Corse 2005/2006 21
ANNEXE 2 :	Répartition du Supérieur en Corse (2006) 22

Le DEVELOPPEMENT de l'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR en CORSE

Les lois de 1991, 2002 et 2004 ont conféré à la Collectivité Territoriale de Corse des prérogatives qui lui permettent, en matière de formation initiale et supérieure de mener une action globale.

S'agissant de l'enseignement supérieur et de la recherche, si l'Etat conserve la charge des dépenses liées à la pédagogie et à la recherche, l'homologation des diplômes et des titres, l'attribution et le financement des postes, la Collectivité Territoriale de Corse est en effet, à la fois chargée d'établir et de voter la carte des formations et de la recherche, mais également de financer, construire, équiper et entretenir les établissements inscrits à la Carte.

Ces nouvelles compétences permettent donc à la Collectivité Territoriale de Corse d'envisager le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche avec le souci d'inscrire la réflexion et l'action dans un cadre de cohérence :

- *Cohérence avec les politiques engagées par la Collectivité Territoriale de Corse, l'enseignement supérieur et la recherche étant des facteurs essentiels du développement économique, social et culturel.*
- *Cohérence entre la programmation de l'offre de formations et de recherche et les programmes prévisionnels d'investissement qui doivent en découler.*

C'est dans cette optique qu'a été élaboré un schéma directeur de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche, adopté le 19 décembre 2003, ayant pour objectifs :

- *La présentation des perspectives de développement de l'Université de Corse et de l'IUFM.*
- *L'analyse des besoins de l'Université de Corse et de l'IUFM compte tenu de son développement actuel et futur.*

Le développement universitaire a fait l'objet d'un programme prévisionnel des investissements (PPI), voté par l'Assemblée de Corse le 5 février 2004.

La Carte de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche est donc l'expression du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche dans ses aspects qualitatifs et quantitatifs.

En même temps, l'organisation nouvelle issue de l'application du système «*Licence, Mastère, Doctorat*» (LMD) devrait rendre possible le souhait de bien des formateurs de «*décompartmenter*» savoirs, expériences et compétences et favoriser la transdisciplinarité.

Conformément à l'article L-44.24-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, la carte n'est devenue définitive qu'après signature de la convention tripartite Etat/Collectivité Territoriale de Corse/Université de Corse, signée le 22 juillet 2005.

Sont présentées dans ce document, les formations inscrites à la Carte de l'Enseignement Supérieur en 2003, les formations sanitaires et sociales transférées par la Loi du 13 août 2004, ainsi que celles dispensées par les autres organismes de formation.

AXE I *Les formations sous statuts scolaire et universitaire*

↳... **A - Les principes directeurs de la Carte de l'Enseignement Supérieur**

↳... **B- Les Formations inscrites à la Carte de l'Enseignement Supérieur**

AXE II *Les autres Formations Supérieures*

↳... **A- Les formations sanitaires et sociales**

↳... **B- Les formations dispensées par les Organismes Consulaires, l'Institut ENSAM de Corse, et le CNAM de Corse.**

EN ANNEXE :

- Répartition des effectifs globaux Enseignement Supérieur,
- Tableau synthétique.

AXE I :
Les Formations sous statuts scolaire et universitaire

A- LES PRINCIPES DIRECTEURS de la CARTE de l'Enseignement Supérieur

Par la création du savoir, et sa transmission aux étudiants, l'enseignement supérieur est l'un des fondements des sociétés modernes avancées. Aujourd'hui et encore plus au XXIème siècle, la compétition économique sera d'abord celle de la matière grise.

La place de la Corse dans cette compétition dépend largement de la qualité de l'enseignement et de la Recherche qui y seront développés.

Le caractère prospectif de ce document doit en faire un guide pour l'action de ses partenaires : elle doit définir des choix réalistes et proposer des priorités fondées à la fois sur le diagnostic effectué et des ambitions raisonnées.

Sont présentées ci-après les orientations, les objectifs, les conditions de mise en œuvre, ainsi que les considérations spécifiques à l'IUFM.

I. Les ORIENTATIONS et les OBJECTIFS

Relever le défi du nombre sans sacrifier la qualité :

La Carte de l'Enseignement Supérieur se traduit prioritairement par des choix de nature qualitative : définition et renforcement de certains pôles de compétence, meilleure utilisation des équipements existants, définition des orientations retenues dans le domaine de formations.

Le dispositif **Licence-Maîtrise-Doctorat** choisi par l'Université de Corse amplifiera cette tendance.

Toutefois, 30 à 40% d'échecs ou d'abandons en cours d'étude, soulignent la difficulté rencontrée pour faire prendre en charge à ce niveau de formation une gestion plus pertinente de l'hétérogénéité des flux entrants dans le secteur universitaire, puisque « *l'ère de l'enseignement supérieur de masse est d'ores et déjà celle des universités européennes* ».

Il semble évident de considérer que la Qualité d'une formation, d'un établissement, d'un centre de recherche ne s'auto-proclame pas. La Qualité n'est pas normalisée, elle est diverse.

Mieux corrélér formation et inclusion sociale :

Relever les défis du Nombre doit trouver sa concrétisation au niveau de l'insertion professionnelle des étudiants, car l'interrogation majeure des familles quand un jeune entre à l'Université en Corse ou ailleurs, est bien de savoir quels seront les débouchés offerts à l'issue des études.

La Carte vise en effet à donner aux étudiants les meilleures chances d'intégration professionnelle, tant à l'échelle insulaire que nationale ou européenne. L'offre de formation facilitera le développement des coopérations internationales et, en particulier, européennes. En matière d'enseignement supérieur, les collaborations pourraient à terme se traduire par la création de diplômes communs à plusieurs établissements européens.

Le souci de l'insertion professionnelle des étudiants se pose en termes de choix de filières : le cap a été correctement négocié par l'Université, puisque toutes les filières ouvertes depuis 1998 sont professionnalisantes.

Le vieux débat, pour savoir si l'Université devait se limiter à dispenser des formations fondamentales ou s'engager vers l'implantation de filières professionnelles ouvertes vers des débouchés nouveaux, débat qui, il y a encore quinze ans, engendrait des tensions très vives, est largement dépassé.

Toutefois, un diplôme n'est pas en soi une qualification, il ne l'est que s'il est en même temps un signe reconnu sur le marché du travail qui correspond à des pratiques de recrutement et de promotion.

Un diplôme professionnel ne devient une qualification que s'il articule des contenus scientifiques et techniques et des pratiques d'employeurs. Il n'a de fiabilité que s'il est une co-construction où les employeurs participent à la définition des contenus.

Le L.M.D et son approche métier ébauchée à l'Université de Corse permettront d'accentuer cette professionnalisation des contenus pédagogiques. L'étudiant devrait pouvoir au plus tôt se confronter à des réalités professionnelles, et construire avec les professions des parcours liant formation universitaire et pratique professionnelle.

□ **S'attacher à développer le concept de formation tout au long de la vie, appuyé notamment par la validation des acquis de l'expérience :**

La réflexion sur la formation des adultes ne peut plus désormais s'abstraire d'un contexte éducatif considéré dans sa globalité. Elle doit aussi tenir compte de la complémentarité de processus d'apprentissage successifs, constitutifs d'un parcours de formation qui se veut et se doit d'être de plus en plus cohérent.

Depuis plus de trente ans, l'action éducative s'est progressivement inscrite dans une logique de formation permanente appelée à se dérouler tout au long de la vie, à partir d'apprentissages et de développements de compétences construits dans une alternance d'activités professionnelles et de formation.

Ces orientations majeures devraient trouver leur concrétisation par la mise en œuvre **d'objectifs** qui relèvent, pour les quatre premiers d'une approche générale, et pour les autres d'un caractère spécifique.

Il conviendra en effet de mettre en place les dispositifs qui se traduiront par :

- **une carte des formations plus lisible :**

Puisque la réforme L.M.D n'impose aucun cadrage pour le périmètre pédagogique de l'offre de formation, il faut mettre à profit cette opportunité d'auto-organisation, en proposant des formations universitaires qui s'appuient

sur des thèmes ciblés pour lesquels l'Université de Corse peut afficher une pertinence.

- **une réelle prise en compte de l'insertion professionnelle des étudiants :**

se traduisant par :

- le rapprochement indispensable avec les acteurs du développement,
- la mise en place d'une politique coordonnée de l'alternance,

- la reconnaissance d'une faculté d'expérimentation de certaines formations avant d'en envisager la pérennisation, dispositif spécifique cofinancé par les trois partenaires,
- l'organisation du suivi des étudiants.

En termes de choix de filières, il est nécessaire :

- de définir les profils de compétence professionnelle, pour orienter convenablement l'étudiant dans le choix de son parcours de formation,
- d'intégrer le projet professionnel de l'étudiant dans les formations « *générales* »,
- de généraliser les modules de connaissance et de culture d'entreprise dans les parcours étudiants,
- de mettre en place des modules courts d'adaptation à l'emploi.

- **un plus grand nombre d'étudiants admis au grade de Licence :**

Une exploitation judicieuse de la réforme L.M.D, qui repose notamment sur la diversification des parcours de formation et sur des actions d'accompagnement et de réorientation, en constitue le principal élément de réussite.

- **une facilitation de la reprise d'études :**

Dans le cadre de la « *formation tout au long de la vie* », la validation des acquis de l'expérience (V.A.E) est le principal élément d'ouverture de l'Université de Corse à l'ensemble des catégories socio-professionnelles.

Plus spécifiquement, l'Université de Corse devra s'attacher à permettre :

- **le renforcement de la place de la langue corse :**

La consolidation de la filière langue et culture corses (L.C.C) reste une priorité pour l'Université, et devrait être en partie assurée en proposant l'enseignement de la langue et de la culture corses dans la liste des enseignements transversaux et en élaborant un Master correctement adossé aux équipes de recherche travaillant sur les thématiques de la langue et culture corses.

Il paraît aussi pertinent de développer, dans la perspective des concours de professorat bilingue, des formations bivalentes intégrant notamment la didactique du bilinguisme.

- **La poursuite de la politique de développement des filières à finalité professionnalisante :**

Est proposée l'ouverture de nouvelles Licences professionnelles, tout en cherchant à consolider les cursus technologiques déjà en place. Il pourrait également être envisagé, en collaboration avec l'ENSAM notamment, la mise en place d'un cursus de formation aux métiers d'Ingénieur.

- **Le développement des enseignements transversaux :**

La maîtrise d'une langue vivante (autre que le Corse), la langue et la culture corses, les nouvelles technologies de l'information et de la communication et l'élaboration d'un projet professionnel, seront les principaux enseignements transversaux.

- **Le renforcement de l'articulation recherche-enseignement-valorisation :**

Le principal critère de cohérence de l'offre de Masters est de s'assurer qu'ils reposent tous sur des équipes de recherche reconnues et productives.

- **La mise en place d'un centre de préparation aux concours administratifs**

- **Une meilleure articulation Université/IUFM**

Il est utile de favoriser la préparation aux concours d'enseignants en accentuant les relations entre l'Université et l'IUFM, à la fois dans le domaine de la recherche et des filières de formation, en incitant à la mutualisation des ressources humaines ainsi qu'à la co-gestion de certains équipements.

D'une manière générale, il conviendra de moduler certains cursus universitaires dans la perspective de la préparation des concours de recrutement.

II. Les CONDITIONS à SATISFAIRE

Afin d'atteindre ces objectifs, il paraît utile de :

Structurer et consolider le dispositif régional de formation afin de le rendre plus attractif :

Sera privilégié le développement des liens entre filières (notamment Section de Techniciens Supérieurs, Diplôme Universitaire de Technologie, Institut Universitaire Professionnalisant, Masters, formations d'ingénieurs) afin d'éviter les effets de concurrence ou de rivalité dans la répartition des formations.

S'agissant plus spécifiquement des premiers cycles généraux, il convient d'être prudent quant au développement de secteurs dont les débouchés semblent limités. La Carte devra donc s'accompagner d'un dispositif régional de connaissance du marché de l'emploi, de suivi des étudiants, tant dans leur parcours universitaire que dans leur insertion professionnelle ultérieure.

Le suivi des étudiants de premier cycle sera prioritaire, même s'il est opportun de l'effectuer pour d'autres catégories, notamment les seconds cycles (2^{ème} grade de Master) dont les taux d'échec semblent, depuis peu, s'élever.

Des enquêtes d'insertion devront être systématiquement menées.

Encourager des dispositifs pédagogiques innovants en :

- Incitant au mixage de publics relevant de statuts différents (étudiants, salariés, demandeurs d'emploi) en ouvrant, par exemple, toutes les formations à partir du 2^{ème} grade (Master) notamment – et dans les premiers grades technologiques – à la formation initiale et à la formation continue,
- Renforçant les dispositifs de formation alternée,
- Confortant l'orientation de développement de l'enseignement à distance, déjà engagée par l'Université.
Le développement de l'enseignement à distance doit permettre la croissance des effectifs et répondre aux contraintes de certains étudiants ou de certains salariés, empêchés de participer directement à l'enseignement sur site.

Il devrait permettre, soit de moduler l'offre (la participation à certains enseignements, notamment les enseignements magistraux, étant assurée grâce à ce dispositif, les TD et TP étant assurés localement), soit de réaliser des enseignements s'adressant à des publics dispersés (Masters multisceaux, double cursus, formation continue des cadres, des salariés).

- ☐ Enfin, il paraît important aussi de ***garantir une meilleure information et orientation au niveau des lycées.***

III. Les PRINCIPES SPECIFIQUES à l'INSTITUT UNIVERSITAIRE de FORMATION des MAITRES (IUFM)

☐ Les orientations :

L'IUFM est un partenaire institutionnel à l'interface de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle dans un domaine spécifique, celui des métiers de l'éducation aux caractéristiques déterminantes en matière d'enjeux sociaux à court, moyen et long terme.

Ses missions, son rôle et la croissance prévisible des activités le situent parmi les principaux accompagnateurs du développement insulaire.

Il est en effet chargé :

- d'offrir localement une formation professionnelle qualifiante, diplômante de haut niveau, et à insertion certaine, aux métiers de l'Education et une perspective d'accès à la préparation des concours correspondants ;
- de contribuer à la formation continue des enseignants et personnels éducatifs travaillant en Corse.
- de constituer un pôle d'animation éducative et de recherche pédagogique, en réseau avec les différents acteurs régionaux et nationaux.

La présente proposition de renouvellement de la carte des formations est axée :

- sur un développement de la ***coordination*** de l'offre professionnelle d'une part avec la restructuration LMD de l'offre universitaire locale, et d'autre part, des logiques européennes telles que déclinées au niveau national.
- sur le principe d'une coordination en matière de flux qui tienne compte des dispositions réglementaires relatives aux affectations inter-académiques des professionnels formés dans le 2^{ème} degré,
- sur les orientations thématiques fortes imprimées par la Collectivité Territoriale et déclinées par le Conseil d'Administration de l'IUFM lors du

L'IUFM constitue un mode privilégié d'accès à l'emploi pour une partie importante des étudiants (environ 10 à 15 % de l'effectif total des inscrits universitaires) qui réussissent leurs études à l'Université de Corse et pour plus faible partie (en croissance) un lieu d'accueil (au moins provisoire et en particulier en formation professionnelle de deuxième année) pour des lauréats d'autres universités et d'autres régions.

☐ **Les objectifs :**

Renforcer l'attractivité par la complémentarité et le développement de parcours coordonnés.

Complémentarités en amont :

- Adosser les préparations et formations professionnelles (en particulier les CAPES) aux filières de l'Université de Corse et en continuité pour créer de véritables parcours optionnels orientés dès la Licence à destination des publics intéressés par l'enseignement.
- Améliorer l'articulation pédagogique par des enseignements préparatoires co-délivrés et validés en licence pouvant constituer des éléments propédeutiques et anticiper ainsi dès les cursus Licence les orientations vers la préparation des concours (modules préparatoires et modules pré-professionnels) en préparant dès la 3^{ème} année les étudiants aux exigences des concours de recrutement.

Pourraient être proposés des compléments dans les parties des programmes des concours de recrutement qui ne figurent pas suffisamment dans le cursus des licences : par exemple, la langue médiévale en Lettres Modernes ; Géographie en Histoire ; Mathématiques, etc...).

Complémentarités en aval :

Par validation dans le cadre des Masters existants à l'université de Corse, d'unités de formation délivrées au sein des différentes préparations à l'IUFM et donnant lieu à attribution de crédits permettant éventuellement après l'IUFM, la poursuite d'étude à l'Université de Corse, dans les Masters.

☐ **Les conditions :**

Il serait utile d'envisager des conventions spécifiques aux filières et départements inscrits dans la convention cadre IUFM-Université permettant la définition des parcours et modules validés, la mutualisation des compétences, des ressources et des équipements spécifiques.

Il est cependant nécessaire de noter que le principe d'ouverture annuelle des filières reste subordonné à la disponibilité des ressources nécessaires dans le contexte insulaire local particulier, contexte qui amène à plaider d'une part en faveur d'une

accentuation de la politique de mutualisation inter institutionnelle des compétences, mais aussi pour une sortie des normes SAN REMO, les effets identifiés dans le cas de l'université étant a fortiori lourdement ressentis sur l'IUFM compte tenu de sa plus petite taille.

B- LES FORMATIONS INSCRITES à la CARTE de l'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

I. Les FILIERES de l'UNIVERSITE de CORSE et de l'IUT

La carte des formations présentée a été élaborée selon le dispositif Licence Master Doctorat (LMD) conformément à l'accord de principe donné par l'Assemblée de Corse en date du 24 mars 2003.

Les textes relatifs au dispositif L.M.D. intègrent une unité de compte adoptée dans tous les pays adhérant à l'espace européen : celle des crédits ECTS (30 crédits pour l'obtention d'un semestre).

Ainsi, la Licence s'obtient par capitalisation de 180 crédits sur six semestres.

Puis, c'est avec 120 crédits supplémentaires (soit 300 crédits cumulés) qu'un étudiant se verra délivrer un Master, qui peut être professionnel ou de recherche.

Pour ce qui concerne le grade de Master, il s'obtient à partir de parcours types à finalité **professionnelle** ou à finalité **recherche**. Le choix pour un étudiant d'opter pour un Master professionnel ou un Master de recherche peut se faire après un parcours en tronc commun de deux semestres par exemple : on parle alors de « *Master en Y* ».

Pour l'Université de Corse, la réforme L.M.D doit être beaucoup plus qu'une harmonisation des parcours universitaires à une échelle européenne, et elle peut réellement déboucher sur une redynamisation de la carte de formations, à condition de savoir tirer le plein profit de l'autonomie pédagogique offerte par les textes ministériels.

Par ailleurs, l'analyse du bilan de la période 2000/2003 nous montre de réelles réussites, et certaines formations au contenu attractif (Génie de l'Environnement, NTIC, Tourisme et Développement Durable, Communication et Méditerranée...), sont porteuses en termes de débouchés après étude et attirent un public étudiant venant de l'extérieur de l'île. La nouvelle carte de formations devra viser à les pérenniser.

Ce constat doit prendre en compte le fait que certaines formations sont confrontées à une baisse sensible de leurs effectifs, notamment les seconds cycles scientifiques : cette désaffection, observée au plan national, est ressentie de façon plus sensible dans une petite Université.

La nouvelle carte a été élaborée par domaines de formations.

Notons que deux Instituts Universitaires Professionnalisés (IUP) n'intègrent pas à ce jour le dispositif L.M.D, à savoir :

- L'IUP *NTIC*,
- L'IUP *Génie de l'environnement*.

L'Université de Corse continuera toutefois à délivrer aux étudiants qui le souhaitent les titres intermédiaires de Diplôme Universitaire de Technologie (DUT), de DEUG et de Maîtrise.

La carte globale est ici présentée ci-après.

DOMAINE de FORMATION	DROIT
-----------------------------	--------------

LICENCE *Droit*
Administration publique (uniquement en L3)

MASTER *Droit Notarial (pro)*
Droit des Collectivités Territoriales :
Spécialité Administration Générale (pro)
Spécialité Collectivités Territoriales et Patrimoine (pro)

DOMAINE de FORMATION	SCIENCES ECONOMIQUES et de GESTION
-----------------------------	---

DUT (G.E.A) *Gestion des Entreprises et des Administrations*
Techniques de Commercialisation (T.C)

LICENCE Professionnelle *Commerce*
Spécialité Gestion de la Valorisation des Produits Agroalimentaires
Management des Organisations
Spécialité Entrepreneuriat

LICENCE *Economie - Gestion*
Commercialisation des produits touristiques

MASTER *Economie Régionale et Tourisme durable*
Spécialité Economie Géographique et de l'Environnement (rech)
Spécialité Ingénierie du Développement Territorial (pro)
Spécialité Tourisme durable (pro)
Sciences du Management (pas de M1)
Spécialité Affaires Internationales Sud Méditerranéennes
(pro)
Spécialité Administration des Entreprises (pro)
Spécialité Administration des Entreprises (rech)

DOMAINE de FORMATION	LETTRES, LANGUES, ARTS et SCIENCES HUMAINES
-----------------------------	--

BAC + 3 *Diplôme National de Guide Interprète*

LICENCE *Lettres Modernes*
Langue, Littérature et Civilisation Etrangères (LLCE)
Spécialité Anglais
Spécialité Espagnol
Spécialité Italien
Langue et Culture corses

Langues Etrangères Appliquées (LEA)
Histoire
Information et Communication (en L3)
Sciences du Langage (en L3)
Sciences de l'Education (en L3)

MASTER

Langue et Culture Corses (rech)
Langages
Spécialité Etudes Littéraires (rech)
Spécialité Sciences du Langage (rech)
Spécialité Sciences de l'Education (pro)
Sciences de l'Homme et de la Société (SHS)
Spécialité l'Homme dans son contexte historique et anthropologique (rech)
Spécialité Communication Europe et Méditerranée (pro)
Spécialité Valorisation des patrimoines vernaculaires et méditerranéens (pro)

DOMAINE de FORMATION

SCIENCES et TECHNOLOGIES

DEUST

Analyses des milieux biologiques

DUT

Génie Biologique (G.B)
Génie Civil (G.C)
Services Réseaux et Communication (S.R.C)

LICENCE Professionnelle

Techniques et Activités de l'Image et du Son
Spécialité Conception et création de produits multimédias et audiovisuels
Industrie agroalimentaire, Alimentation
Spécialité Gestion de la qualité des produits agroalimentaires
Environnement
Spécialité Eau et Environnement
Génie Civil et Construction
Infrastructures routières et de Transport
Gestion de crises
Sécurité des biens et des personnes

LICENCE

Biologie
Biochimie
Chimie
Informatique
Mathématiques
Physique
Ingénierie électrique (en L3)

IUP

Génie de l'Environnement
Spécialité Environnement
Métiers de l'Information et de la Communication
Spécialité Intégration des systèmes informatiques

MASTER

Mathématiques et applications aux fluides géophysiques (rech)
Management d'activités sportives et de pleine nature en Méditerranée (pro)
Sciences physiques de l'environnement

Spécialité *Systèmes énergétiques et énergies renouvelables (pro et rech)*
Spécialité *Risques naturels (pro et rech)*

Qualité Bio

Spécialité *Bio-molécules (rech)*
Spécialité *Qualité et valorisation des productions Animales et Végétales (pro)*

Gestion de l'Environnement

Spécialité *Ingénierie écologique (pro)*
Spécialité *Gestion intégrée du littoral et des écosystèmes (pro et rech)*

Intégration des systèmes d'information (pro et rech)

Spécialité *Compétences complémentaires en informatique (pas de M1)*

DOMAINE de FORMATION	SCIENCES et TECHNIQUES des ACTIVITES PHYSIQUES et SPORTIVES
-----------------------------	--

LICENCE	<i>Management du Sport Education et Motricité</i>
----------------	--

MASTER	Poursuite d'études possibles en Sciences et Technologies : <i>Management d'activités sportives et de plaine nature en Méditerranée (pro)</i>
---------------	---

DOMAINE de FORMATION	DEPARTEMENT SANTE
-----------------------------	--------------------------

PCEM1	<i>Première année du Premier Cycle d'Etudes Médicales</i> Poursuite d'études en <i>Médecine, Odontologie, Sages Femmes à Paris V – René Descartes, à Aix-Marseille II à Nice Sophia-Antipolis</i>
--------------	---

FORMATION UNIVERSITAIRE en APPRENTISSAGE 2005/2006

L'apprentissage dans l'Enseignement Supérieur s'est développé dès la rentrée 2004. Des sections ont été ouvertes à l'IUT de Corse pour les formations suivantes :

- ☞ Le **DUT Gestion des Entreprises et Administration**
En partenariat avec le secteur professionnel de la distribution (CODIM), sur **trois ans** ⇒ **11 apprentis**,
- ☞ Le **DUT Services et Réseaux de Communication**
En partenariat avec France Télécom, sur **deux ans** ⇒ **5 apprentis**,
- ☞ La **Licence Professionnelle Produits Multimédias et Audiovisuels**
En partenariat avec France Télécom, sur **un an** ⇒ **12 apprentis**,
- ☞ La **Licence Professionnelle Commerce**
En partenariat avec le secteur professionnel de la distribution (CODIM), sur **un an** ⇒ **3 apprentis**,

UNIVERSITE de CORSE – FORMATION CONTINUE 2005/2006

- ☞ **FORMATION** Animateurs Réseaux Point Accès Multimédia (PAM)
- ☞ **FORMATION** Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)
- ☞ **DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE** européen in Implantologie orale
- ☞ **DIPLOME UNIVERSITAIRE** Psychiatrie de l'adolescent
- ☞ **DIPLOME UNIVERSITAIRE** de Thérapie manuelle
- ☞ **DIPLOME UNIVERSITAIRE** Risques Majeurs
- ☞ **DIPLOME UNIVERSITAIRE** de Technique de base en journalisme
- ☞ **DIPLOME d'ACCES aux ETUDES UNIVERSITAIRES**
Option littéraire (DAEU A)
- ☞ **LICENCE PROFESSIONNELLE** Gestion des Ressources Humaines en Formation Ouverte et à Distance (FOAD)
- ☞ **LICENCE PROFESSIONNELLE** Conduite d'ensemble de Musique traditionnelle corse
- ☞ **LICENCE PROFESSIONNELLE** animateur Qualité
- ☞ **MASTER** Administration des Entreprises

- ☞ **MASTER** Sciences du Langage, spécialité sciences de l'éducation, option ingénierie des systèmes de formation – Corte
- ☞ **MASTER** Sciences du Langage, option ingénierie des systèmes de formation – Paris – Institut National des Kinésithérapeutes (INFK).

II- LA CARTE des FILIERES de l'IUFM

L'Institut Universitaire de Formation des Maîtres forme :

1. au concours du premier degré :

- Professeur des Ecoles

2. au concours du second degré :

- CAPES (Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire)

2.a) L'offre de formation existante

CAPES et formations professionnelles correspondantes :

- Anglais
- Espagnol
- Lettres modernes
- Langue et culture corses
- Histoire-Géographie
- CAPEPS (Education physique et sportive)
- CRCPE (Conseillers principaux d'éducation)
- Sciences de la vie et de la terre
- Mathématiques

2.b) Les propositions d'ouverture :

- CAPES d'Italien
- CAPET Economie gestion
- CAPLP Lettres-Histoire

III- LES FILIERES POST-BAC des LYCEES

Les classes post baccalauréat des lycées comportent les Sections de Techniciens Supérieurs (STS) préparant aux examens du Brevet de Technicien Supérieur (BTS) et les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) des lycées. Ces deux structures sont inscrites à la Carte des Formations Supérieures et Secondaires.

□ **Les B.T.S dans l'Académie :**

Ce type de formation permet à des jeunes qui souhaitent entrer rapidement dans la vie professionnelle d'obtenir une insertion sans effectuer d'études supérieures longues. Les commissions d'équivalence permettent toutefois aux étudiants dont le niveau est suffisant de se réorienter. Des passerelles sont possibles en premier cycle universitaire. Pour les titulaires du BTS, des formations courtes en un ou deux ans, adaptées à leur profil, existent.

Les objectifs principaux sont les suivants :

- **Une optimisation des performances :**

Le taux de réussite après deux ans de formation est de 40 % et reste inférieur à la moyenne nationale.

Le travail portera autant sur les modalités pédagogiques d'enseignement que sur le suivi des étudiants.

- **Un objectif de cohérence avec les carte des DUT**

□ **Les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) :**

Elles constituent pour l'Académie un atout dans les domaines d'excellence.

Les orientations suivantes pourraient être mises en place :

- *Développement d'une synergie plus complète entre l'Université et les CPGE,*
- *Travail en coopération des CPGE de l'Académie avec des CPGE d'autres Académies afin d'organiser une émulation plus forte (échanges, rencontres,...).*

C- « POLE de COMPETITIVITE et FORMATIONS SUPERIEURES »

Depuis l'adoption du schéma directeur de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche, le 19 décembre 2003 par l'Assemblée de Corse, la Collectivité Territoriale de Corse a déposé un dossier de candidature à la suite de l'appel à projets de l'Etat pour la mise en œuvre des pôles de compétitivité.

Cette candidature, suite à la fusion du projet Corse et du projet PACA, sur les énergies non génératrices de gaz à effet de serre a été retenue par l'Etat.

Les enjeux du pôle de compétitivité, pour la Corse, sont fondamentaux; ce pôle représente une opportunité de développement indéniable, et le Plan Régional de Développement des Formations doit accompagner ce projet. Au-delà de cette priorité qui doit être affichée en tant qu'objectif, le PRDF doit permettre de structurer les outils de formation indispensables à la réussite du projet de pôle.

Les pôles de compétitivité sont formés sur un espace géographique donné par des **entreprises**, des **unités de recherche** et des **centres de formation**.

La réussite du pôle Corse s'appuie sur une intégration forte de ce triptyque ainsi que sur la mise en œuvre de plates formes technologiques associant en leur sein :

- formation supérieure
- recherche appliquée et expérimentation,
- transfert technologique aux entreprises.

Ces plates formes seront situées à Ajaccio (Vignola) pour le solaire, à Corté pour la Biomasse et sur le site du parc technologique de Bastia pour l'éolien.

Elles s'appuient, notamment, sur la création d'un Institut Euro méditerranéen des Energies Renouvelables articulé autour d'un partenariat entre l'Université de Corse, l'ENSAM (Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers) et l'école supérieure des travaux publics de l'ENSAM.

Cet institut placé sous l'égide de l'ENSAM intégrera la plate forme technologique «Éolien », le Mastère spécialisé Energies Renouvelables de l'ENSAM et une formation d'ingénieur diplômante par la même école. Cette dernière formation s'effectuera par alternance (centre de formation / entreprise). Elle est accessible par la voie de la formation continue (Technicien supérieur justifiant de 3 années d'expérience professionnelle), de l'apprentissage (titulaire d'un diplôme BAC+2, âgé de -26 ans) ou par la formation initiale (BAC+2, .Math Sup. - Math spé. et/ou Licence).

La réussite du pôle de compétitivité Corse repose également sur la structuration d'une véritable filière de formation sur les ENR ainsi que sur la convergence des moyens techniques et financiers.

Cette nouvelle filière doit donc démarrer dès le début de la formation initiale et se poursuivre en formation continue. C'est ainsi que seront développées et soutenues par le PRDF, les actions de sensibilisation aux enseignements scientifiques, les actions pilotes, les projets éducatifs spécialisés ainsi que la création d'infrastructures de formation adaptées à ces enseignements.

Les enseignements scientifiques, notamment dans les domaines des ENR, seront soutenus tout le long des enseignements en collège et lycéen. Sera également favorisée la création de diplômes spécialisés ENR de niveau IV et III.

Du point de vue des enseignements supérieurs, le Master de l'Université de Corse, l'école d'ingénieur de l'ENSAM et son Master spécialisé contribuent à la constitution de cette filière.

AXE II : Les AUTRES FORMATIONS SUPERIEURES

A - LES FORMATIONS SANITAIRES et SOCIALES

La Loi du 13 août 2004 a transféré aux Régions les formations initiales sanitaires et sociales :

- les bourses d'études des étudiants sur critères sociaux,
- le fonctionnement et l'équipement des centres de formation.

Conformément au Schéma des formations 2000/2006, ont été prises en charge :

Des Formations SANITAIRES :

- une formation d'élèves infirmières à Ajaccio et Bastia, sur trois ans (quota fixé à 60 étudiants pour la Haute-Corse et 60 étudiants pour la Corse du Sud) dispensée par deux Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) rattachés aux Hôpitaux d'Ajaccio et de Bastia, soit 360 élèves,
- une Ecole des Cadres intégrée à ce jour à l'IFSI de Bastia, soit 10 élèves.

Des Formations SOCIALES :

- une formation d'assistantes-sociales se terminant fin 2006.

Nota : une formation d'éducateurs spécialisés, et une formation d'éducateurs de jeunes enfants ont été réalisées antérieurement.

Un schéma régional des formations sanitaires et sociales est en cours de préparation et sera applicable dès 2007. Il déterminera les orientations, proposera des priorités en matière de besoin et de formation.

Il s'agira également de fixer les règles de cette co-construction permanente du Schéma régional à laquelle devront collaborer départements, communes, partenaires sociaux et secteur associatif.

Le secteur du service aux personnes constitue un enjeu de cohésion territoriale, économique et sociale, dans une île à la population vieillissante et inégalement répartie.

B - LES FORMATIONS DISPENSEES par les ORGANISMES CONSULAIRES, l'INSTITUT ENSAM de CORSE et le CNAM de CORSE

1° La CHAMBRE de COMMERCE et d'INDUSTRIE de Haute-Corse propose:

- à l'Ecole de Gestion et de Commerce de Bastia, un diplôme à Bac+3 d'études manageriales et commerciales, avec une possibilité d'admission parallèle pour les bac+2.
- BTS en apprentissage *Banque
Management des unités commerciales
Assistant de gestion PME/PMI*

2° La CHAMBRE de COMMERCE et d'INDUSTRIE de Corse du Sud, en partenariat avec l'Université de Corse, propose :

- Une Licence professionnelle d'Animateur Qualité (600 heures en Entreprise sur 1200) intégrée au Réseau : Institut Européen de la Qualité Totale.

3° La CHAMBRE des METIERS de CORSE du SUD propose :

- Un BTS Assistant de Gestion PME/PMI en Apprentissage.

4° L'INSTITUT ENSAM de CORSE SITUE à BASTIA propose :

- Un Master «Energies renouvelables et leurs systèmes de production» (18 étudiants). Cette formation bénéficie de liens étroits Ecole/Entreprise. 380 heures de formation théorique et spécifique (octobre à mars).
Projet en entreprise ou en collectivité d'une durée de six mois (avril à septembre)
Les partenaires : EDF, ADEME, CEA, CTC...

5° LE CNAM de Corse :

Le CNAM propose des formations :

- Assistant de Gestion, mention Administration-Finance (niveau 3),
- Responsable Comptable (niveau 3),
- Certificat Professionnel Webmestre (en partenariat avec le GRETA).

A N N E X E S

- ANNEXE 1 : Effectif du Supérieur en Corse 2005/2006**
- ANNEXE 2 : Répartition du Supérieur en Corse (2006)**

**EFFECTIFS DU SUPERIEUR EN
CORSE
2005/2006**

		FORMATION INITIALE		FORMATION	TOTAL
			En apprentissage	CONTINUE	
▶	Université de Corse (y compris l'IUT)	3 870	36 (IUT)	349	4 255
▶	IUFM de Corse 103 étudiants inscrits à l'IUFM et à l'Université	314			314
	Sous total	4 184	36	349	4 569
▶	ENSAM (master énergie renouvelable)	10		12	22
▶	Post Bac des Lycées				
	BTS	499	13		512
	BTSA	44			44
	CPGE	73			73
	Diplôme préparatoires (DPECF/DECF)	71			71
▶	Formations sanitaires	328		32	360
▶	Formations sociales	10			10
▶	Formations org. Consulaires (BTS école com.)	66	54	21	141
	Sous total	1 101	67	65	1 233
	TOTAL	5 285	103	414	5 802
IUFM :	Institut Universitaire de Formation des Maîtres				
ENSAM :	Ecole National Supérieure des Arts et Métiers				
BTS :	Brevet de technicien Supérieur				
CPEG :	Concours préparatoires aux grandes écoles				
DPECF/ DECF:	Diplôme Préparatoire aux Etudes Comptables et Financières				
*L'Institut Régional d'Administration de Bastia prend en charge tous les ans une centaine d'élèves fonctionnaires					

REPARTITION DES EFFECTIFS DU SUPERIEUR EN CORSE avril 2006

Domaine	Niveau	Diplôme	Libellé spécialité	Organismes	Statut formation				
					Apprentissage	Hors apprentissage	Continue	Effectif total	
AGRICULTURE / ENVIRONNEMENT	III	BTSA	Analyse et conduite de système d'exploitation et gestion protection de la nature	LEGTA Sartène		44		44	
		DUT	Génie Biologique	Université		40		40	
	Génie Biologique Spé Génie de l'Environnement				9		9		
	II	LICENCE-IUP	Génie de l'Environnement Option Environnement				12		12
		MAITRISE-IUP	Génie de l'Environnement Option Agro				1		1
			Génie de l'Environnement Option Env Littoral				4		4
	I	DIPLÔME D'UNIVERSITE	Risques Majeurs					10	10
			MASTER	Sc l'Env Spé Syst Energét et Energies Renouv				18	
	Sc pour l'Env Spé Risques Majeurs					11		11	
	Gestion Env Spé Ingénierie Ecologique					38		38	
	Gestion Env Gestion Intégrée du Littoral					30		30	
	DOCTORAT	Biologie				19		19	
		Chimie				7		7	
		Informatique				9		9	
Mathématiques				3		3			
Energétique				5		5			
S/T					0	250	10	260	
ANIMATION / SPORT / CULTURE / FORMATION	II	LICENCE	Corse	Université		102		102	
			STAPS			132		132	
			Sciences de l'Education			57		57	
			Arts			94		94	
	LICENCE PRO	GRH Option Enseignement-Formation					12	12	
		Musique Traditionnelle Corse					10	10	
	EXAMEN-CONCOURS	CRFormation pour Avocat				34		34	
		Préparation Concours Ingénieur Territorial				13		13	
	I	MASTER	Management d'Activités Sportives et de Pleine Nature en Méditerranée				19		19
			Corse				17		17
			Langages Spé Sciences de l'Education				57		57
			Langa. Spé Sc de l'Educ Option Ing Syst Form					16	16
			Lang. Spé Sc de l'Educ Option Ing Syst Form INK					17	17
		Sc Humaines et Soc Spé Projets Culturels				22		22	
DOCTORAT		Sciences de l'Education				5		5	
	Corse				28		28		
S/T					0	580	55	635	
BATIMENT / T. P.	III	DUT	Génie Civil	Université		49		49	
S/T					0	49	0	49	
CARRIERES SANITAIRES ET SOCIALES / SERVICES DIVERS	III	EXAMEN-CONCOURS	PCEM1	Université		123		123	
		DEUST	Analyse des Milieux Biologiques			25		25	
	D. E. d'As. de ser. social	Assistant de service social		IRTS		10		10	
	D.E.Infirmier	D.E.Infirmier		IFSI 2A		169	12	181	

			D.E.Infirmier	IFSI 2B		159	10	169		
			Infirmier cadres	Ecole des cadres infirmier			10	10		
	I	MASTER	Qualité Bio Biomolécules			9		9		
		DIPLOME D'UNIVERSITE	Psychiatrie de l'Adolescence				20	20		
			Implantologie				30	30		
			Thérapie Manuelle				12	12		
S/T						0	495	94	589	
COMMERCE / DISTRIBUTION	III	BTS	MANAGEMENT UNITE COMMERCIALE	J. d'Arc		43		43		
			NEGOCIATION ET RELATION CLIENT	w		27		27		
			VENTES PRODUCTIONS TOURISTIQUES	Giocante		51		51		
			MANAGEMENT UNITES COMM.	CCI 2B	10	16		26		
			BANQUE	CCI 2B	16		10	26		
			DUT	Techniques de Commercialisation	Université		94		94	
	BAC + 3	GESTION ET COMMERCE (école de Co.)	CCI 2B		38		38			
	II	LICENCE PRO	LICENCE QUALITE	CCI 2A		12		12		
S/T						26	281	10	317	
Domaine	Niveau	Diplôme	Libellé spécialité	Organismes	Apprentissage	Hors apprentissage	Continue	Effectif total		
HOTELLERIE / RESTAURATION TOURISME	III	BTS	HOTEL.REST.OP_A:MERCATQ GEST.HOT.	F.Scamaroni		3		3		
			HOTEL.REST.OP_B:ART CUL.TABL.SERV	F.Scamaroni		5		5		
			HOTELLERIE RESTAURATION 1E AN.COM	F.Scamaroni		24		24		
	II	DIPLOME NATIONAL	Guide Interprète National	Université		7		7		
			LICENCE		Commercialisation de Produits Touristiques		16		16	
	I	MASTER-IUP	Gestion et Dévelop. de Produits Touristiques			28		28		
S/T						0	83	0	83	
INDUSTRIES / ARTISANAT	III	BTS	ASSISTANCE TECHNIQUE D'INGENIEUR	Vincensini		41		41		
			MAINTENANCE INDUSTRIELLE	Vincensini		17		17		
			MECA.ET AUTOMATISMES INDUSTRIELS	Vincensini		15		15		
			SYSTEMES ELECTRONIQUES	L. Bonaparte		28		28		
			CPGE	PTSI (physique techno. Sciences ingénieur)	L. Bonaparte		24		24	
				PT (physique techno)	L. Bonaparte		13		13	
				LETTRES	Giocante		36		36	
				DUT	Génie Biologique Spé Indust Agro-alimentaires	Université		12		12
				DIPLOME UNIVER.	Conseil gestion entreprises agroalimentaires				12	12
			II	LICENCE PROFESSIONNELLE	Eau et Environnement			18		18
	Gest de Valor des Prod Agroaliment				6	15		21		
	Qualité des Prod Agroalimentaires					16		16		
	LICENCE	Sciences et Technologies					163		163	
		Biochimie					10		10	
		Biologie					22		22	
		Chimie					8		8	
		Mathématiques					14		14	
		Physique				4		4		
		Ingénierie Electrique				10		10		
	I	MASTER	Qualité Bio Spé Qualité Valorisation Prod Médit.			16		16		
Master spécialisé ENR			ENSAM		10	12	22			
S/T						6	492	24	522	
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMM.	III	BTS	INFORMTQ.RESEAUX.POUR IND.SERV.T.	Vincensini	13	38		51		
			INFQ.GEST:ADM.RESX LOCAUX ENTREP	L. Bonaparte		8		8		
		DUT	Services et Réseaux de Communication	Université	8	71		79		

			Sciences du Management Spé Ressources Humaines		32		32	
			Langages Spé Sciences du Langage		9		9	
			Langages Spé Etudes Littéraires		65		65	
			Sc Humaines et Soc Spé Histoire		62		62	
		DOCTORAT	Sciences Juridiques		30		30	
			Sciences Economiques		21		21	
			Anthropologie-Histoire		33		33	
			Langues-Sc du Langage		12		12	
			Arts		3		3	
			Sciences de Gestion		45		45	
S/T					39	2301	32 2372	
SANS DOMAINE			DAEU	Université			179 179	
			Etudiants Erasmus - Auditeurs Libres			31		31
			Certificat Informatique-Internet			34		34
	I	HDR	Biologie			1		1
			Informatique			1		1
			Sciences de Gestion			1		1
			Anthropologie			2		2
		Sciences de l'Education		1		1		
S/T					0	71 179 250		
	I	CPE	IUFM		27		27	
		CAPES		Histoire/géo		12		12
				Maths		15		15
				Lettres Modernes		11		11
				Anglais		19		19
				Espagnol		11		11
				LLC		20		20
				SVT		15		15
				CAPEPS		18		18
				PROF. DES ECOLES		166		166
S/T					0	314 0 314		
TOTAL GENERAL					103	5285	414 5802	